FormaV

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général SVT + SES, veuillez visiter :
bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

# Sciences économiques et sociales

Session 2025 • Jour 1

Code sujet **25-SESJ1NC1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

## Se repérer dans le corrigé

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire — Classes sociales et structure sociale contemporaine
1 réponses • sujet p. 2–6

Épreuve composée — Mobilisation des connaissances, étude d’un document et commerce entre pays comparables
4 réponses • sujet p. 7–11

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

# Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire None points

Classes sociales et structure sociale contemporaine

## Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

### Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5, 6

> L’analyse en termes de classes sociales est-elle toujours pertinente pour caractériser la structure sociale contemporaine ?

**Introduction.** La structure sociale désigne la manière dont les individus et les groupes sont organisés et hiérarchisés dans une société. L’analyse en termes de classes sociales cherche à caractériser des groupes occupant des positions proches dans la hiérarchie sociale et partageant, au moins en partie, des conditions d’existence et des intérêts communs. Dans l’analyse de Karl Marx, les classes sont notamment définies par la place occupée dans les rapports de production et par des intérêts antagonistes ; Max Weber propose une approche plus multidimensionnelle, qui distingue notamment les positions économiques, le prestige et le pouvoir. Or, la structure sociale contemporaine est à la fois traversée par des inégalités importantes et composée de situations et d’identités diverses. On peut donc se demander si l’analyse en termes de classes suffit encore à la caractériser. Elle demeure utile pour rendre compte de hiérarchies et d’inégalités structurées, mais doit être complétée par l’étude d’autres dimensions de la stratification sociale.

**I. L’analyse en termes de classes sociales reste pertinente pour comprendre les inégalités et les positions sociales.**

Les positions professionnelles sont associées à des ressources et à des risques sociaux inégaux. Le document 3 montre que le taux de chômage en 2022 est de 3,4 % pour les cadres et de 4,6 % pour les professions intermédiaires, contre 8,8 % pour les employés et 10,6 % pour les ouvriers. Les salaires mensuels nets en équivalent temps plein en 2021 témoignent également d’une hiérarchie : ils s’élèvent à 4 604 euros pour les hommes cadres et à 3 861 euros pour les femmes cadres, tandis qu’ils sont de 1 912 euros pour les hommes ouvriers et de 1 638 euros pour les femmes ouvrières. Ces écarts entre catégories professionnelles illustrent des conditions matérielles inégales, que l’analyse en classes permet d’étudier. Ils ne signifient toutefois pas que chaque membre d’une catégorie connaît la même situation.

Les inégalités de ressources apparaissent particulièrement fortes au sommet de la distribution. Selon le document 4, en 2015, le seuil d’entrée parmi les 1 % les plus aisés est de 106 210 euros de revenu. Ces personnes gagnent en moyenne près de sept fois plus que l’ensemble de la population et perçoivent 6,8 % de la masse des revenus. Elles déclarent également 30 % des revenus du patrimoine. Le document souligne que leurs revenus peuvent provenir de sources diversifiées, notamment de revenus non commerciaux et d’actifs financiers ; dans les ménages à très haut revenu, les salariés sont cadres dans près de 60 % des cas et les chefs d’entreprise dans près de 10 % des cas. La position sociale ne se réduit donc pas à la profession : le patrimoine et les revenus qu’il procure contribuent aussi à différencier les groupes sociaux.

Le document 4 met en outre en évidence une stabilité importante au sommet de la distribution : parmi les personnes appartenant aux 0,1 % ayant les revenus les plus élevés en 2014, 68 % étaient déjà classées ainsi en 2013, et 96 % appartenaient aux très hauts revenus. Ces constats décrivent une continuité sur deux années ; ils ne suffisent pas à démontrer à eux seuls les mécanismes qui la produisent. Ils invitent néanmoins à étudier la permanence des positions très favorisées et le rôle possible des ressources économiques et patrimoniales. L’analyse en termes de classes permet ainsi de questionner la concentration des ressources et les rapports entre groupes qui en disposent inégalement.

Enfin, l'appartenance de classe reste présente dans les représentations recueillies par le document 2. Dans l'enquête IFOP menée entre le 20 décembre 2012 et le 4 janvier 2013, 56 % des personnes interrogées déclarent avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale, contre 35 % qui répondent non et 9 % qui ne se prononcent pas. Ce sentiment est déclaré par 59 % des professions libérales et cadres supérieurs, 61 % des personnes exerçant une profession intermédiaire, ainsi que par 53 % des employés et 53 % des ouvriers. Le sentiment déclaré ne prouve pas que ces personnes ont toutes une conscience de classe identique ni qu'elles se mobilisent collectivement ; il montre cependant que la référence aux classes sociales n'a pas disparu des représentations mesurées par cette enquête.

**II. Mais les classes ne suffisent pas à décrire une structure sociale contemporaine diversifiée.**

Les catégories professionnelles et les classes qu'elles peuvent contribuer à caractériser ne sont pas homogènes. Dans le document 3, le taux de chômage des employés qualifiés est de 6,8 %, contre 11,3 % pour les employés peu qualifiés. Celui des ouvriers qualifiés est de 8,1 %, contre 15,3 % pour les ouvriers peu qualifiés. Ces différences montrent qu'un classement global en catégories peut masquer des écarts importants de qualification et d'exposition au chômage. De plus, les inégalités de sexe traversent les catégories professionnelles : le document indique un écart de salaire entre hommes et femmes de 16,1 % chez les cadres, de 12,2 % dans les professions intermédiaires, de 4,7 % chez les employés et de 14,3 % chez les ouvriers. L'analyse de classe doit donc être articulée à celle des rapports sociaux de sexe, qui produisent des différences au sein même des catégories.

Les ressources et les positions sociales ne se résument pas non plus à une seule dimension. Le document 4 indique que les très hauts revenus proviennent de sources diversifiées et que 1 % de la population déclare 30 % des revenus du patrimoine en 2015. Deux personnes ayant une profession ou un revenu du travail comparable peuvent ainsi avoir des patrimoines et des revenus patrimoniaux différents. Une analyse multidimensionnelle, attentive notamment à la profession, au revenu, au patrimoine, au diplôme et au prestige, complète donc utilement l'approche en classes sociales. Elle permet de mieux rendre compte de la diversité des positions, sans supposer que la profession suffit à les résumer.

Par ailleurs, une position sociale commune ne conduit pas automatiquement à une mobilisation collective. Le document 1 montre que la part des salariés syndiqués en France métropolitaine passe d'environ 30 % en 1949 à environ 10 % en 2019. Après une baisse marquée jusqu'au début des années 1990, le taux se situe autour de 10 à 11 % durant une grande partie des dernières décennies, avant d'être proche de 10 % en 2019. Le taux de syndicalisation mesure la proportion de salariés syndiqués, et non directement leur conscience de classe : son évolution ne permet donc pas de conclure à la disparition des classes. Elle montre cependant que l'adhésion syndicale, forme possible d'organisation collective des salariés, est devenue moins répandue qu'en 1949. La diversité des situations professionnelles peut rendre plus difficile l'identification à des intérêts communs, mais le document ne permet pas, à lui seul, d'établir les causes de cette évolution.

Enfin, les individus peuvent se définir à partir de plusieurs appartenances et trajectoires, qui ne se confondent pas nécessairement avec leur position de classe. Dans le document 2, le sentiment d'appartenir à une classe sociale est déclaré par 52 % des 18-24 ans et 60 % des 25-34 ans ; selon la profession, il varie de 53 % chez les employés et les ouvriers à 61 % dans les professions intermédiaires. Ces écarts restent modérés et l'enquête date de 2012-2013 : ils ne suffisent pas à décrire à eux seuls les identités actuelles. Ils rappellent néanmoins qu'une appartenance de classe ne doit pas être assimilée à une identité unique, uniforme et nécessairement mobilisatrice. L'âge, le genre, la qualification, le statut d'emploi et les trajectoires peuvent également différencier les expériences sociales.

**Conclusion.** L'analyse en termes de classes sociales reste pertinente pour caractériser la structure sociale contemporaine : les écarts de chômage, de salaires, de revenus et de patrimoine révèlent des positions inégalement dotées, et une majorité des personnes interrogées dans l'enquête IFOP de 2012-2013 déclarait

avoir le sentiment d’appartenir à une classe. Toutefois, les classes sont traversées par des inégalités internes, notamment de qualification et de sexe ; les ressources sont plurielles et une position commune ne garantit ni une identité collective unifiée ni une mobilisation. L’analyse de classe n’est donc pas dépassée, mais elle ne suffit pas seule : elle est plus pertinente lorsqu’elle est articulée à une approche multidimensionnelle des inégalités, des rapports sociaux et des trajectoires.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’analyse en termes de classes sociales reste pertinente pour éclairer les hiérarchies de revenus, de patrimoine, de salaires et de chômage, ainsi que certaines représentations d’appartenance. Elle ne suffit toutefois pas à décrire une structure sociale où les catégories sont hétérogènes, où les inégalités de sexe les traversent et où les ressources et identités sont multiples. Il faut donc conserver l’analyse de classe tout en la complétant par une approche multidimensionnelle des positions et des rapports sociaux.

# Épreuve composée

**20 points**

Mobilisation des connaissances, étude d’un document et commerce entre pays comparables

## Première partie : Mobilisation des connaissances

### Question Question

Sujet p. 7

> Montrez comment l’accumulation du facteur travail participe à la croissance économique.

La croissance économique est l’augmentation durable de la production de biens et de services, mesurée notamment par l’évolution du PIB en volume. Elle peut résulter de l’accumulation des facteurs de production, c’est-à-dire de l’augmentation des quantités de travail et de capital mobilisées.

Le facteur travail correspond à la contribution productive des travailleurs. Son accumulation désigne une augmentation de la quantité de travail effectivement utilisée : davantage de personnes en emploi, un nombre d’heures travaillées plus élevé ou une hausse de la population active qui se traduit par une hausse de l’emploi. À capital et productivité inchangés, davantage de travailleurs ou d’heures travaillées permettent aux entreprises de produire plus de biens et de services. La production totale augmente donc, ce qui contribue à la croissance économique.

Cette contribution dépend de la mobilisation effective du travail : une hausse de la population en âge de travailler ne suffit pas si elle ne s’accompagne pas d’une augmentation de l’emploi ou des heures travaillées. L’effet de l’accumulation du travail dépend aussi des autres facteurs de production et de l’organisation de la production.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’accumulation du facteur travail participe à la croissance en augmentant la quantité de travail effectivement mobilisée. À capital et productivité inchangés, davantage de travailleurs ou d’heures travaillées permettent de produire davantage ; cette hausse de la production accroît le PIB réel.

## Deuxième partie : Étude d’un document

### Question 1.

Sujet p. 8

> À l’aide du document et d’un outil statistique de votre choix, vous comparerez le vote des personnes âgées de 18 à 24 ans à celui des personnes âgées de 75 à 79 ans.

Le graphique de l’INSEE présente, pour chaque tranche d’âge, la part des inscrits qui votent systématiquement, votent de façon intermittente ou s’abstiennent systématiquement. Les valeurs sont lues sur les courbes ; les chiffres ci-dessous sont donc des estimations arrondies.

Chez les 18-24 ans, environ 16 % votent systématiquement, contre environ 53 % des 75-79 ans. L’écart est d’environ $53 - 16 = 37$ points de pourcentage en faveur des 75-79 ans. À l’inverse, le vote intermittent concerne environ 60 % des 18-24 ans et 33 % des 75-79 ans, soit un écart d’environ 27 points en faveur des plus jeunes. Enfin, l’abstention systématique est estimée à environ 24 % chez les 18-24 ans contre 13 % chez les 75-79 ans, soit environ 11 points de plus chez les plus jeunes.

La comparaison porte sur des pourcentages de personnes inscrites sur les listes électorales, et non sur l’ensemble de la population de ces âges.

**RÉPONSE À RETENIR**

En 2022, selon les estimations tirées du graphique, les 75-79 ans votent plus souvent systématiquement que les 18-24 ans (environ 53 % contre 16 %, soit 37 points de pourcentage d'écart). Les 18-24 ans votent davantage de façon intermittente (environ 60 % contre 33 %) et s'abstiennent systématiquement plus souvent (environ 24 % contre 13 %). Ces valeurs sont des lectures approximatives du graphique.

## Question 2.

Sujet p. 8

À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique dépend de l'âge des individus, mais qu'il repose également sur d'autres facteurs socio-démographiques.

Le document de l'INSEE porte sur les personnes résidant en France et inscrites sur les listes électorales en 2022. Il montre que la participation électorale varie avec l'âge. La lecture du graphique indique qu'environ 16 % des 18-24 ans votent systématiquement, contre environ 53 % des 75-79 ans. Le vote intermittent est, à l'inverse, plus fréquent chez les jeunes adultes (environ 60 %, contre 33 % chez les 75-79 ans). L'abstention systématique est également plus élevée chez les 18-24 ans (environ 24 %, contre 13 %). Le profil n'est toutefois pas parfaitement linéaire : aux âges les plus élevés, le vote systématique baisse nettement et l'abstention systématique augmente fortement.

Plusieurs mécanismes peuvent contribuer à ces différences. Avec l'âge, les individus ont pu acquérir des habitudes de vote et être socialisés à la politique. La stabilité de la situation professionnelle, familiale et résidentielle peut aussi faciliter une participation régulière. Les jeunes adultes sont plus souvent en période de transition dans leurs études, leur emploi ou leur logement, ce qui peut rendre leur vote moins régulier. Aux âges élevés, des difficultés de santé ou de mobilité peuvent en revanche rendre le déplacement jusqu'au bureau de vote plus difficile. Le graphique établit une association entre âge et participation, mais ne permet pas, à lui seul, de prouver ces mécanismes ni une causalité.

L'engagement politique ne se réduit pas au vote : il comprend aussi, par exemple, l'adhésion à un parti ou à un syndicat, le militantisme, la participation à une manifestation ou la signature d'une pétition. Il dépend également d'autres facteurs sociodémographiques. Un niveau de diplôme plus élevé peut favoriser la compréhension des enjeux et le sentiment de compétence politique. La position sociale, le revenu et le temps disponible influent sur les ressources mobilisables ; le genre, la situation familiale, la santé et le lieu de résidence peuvent également modifier les occasions et les coûts pratiques de la participation. Ces caractéristiques peuvent elles-mêmes varier selon l'âge : il faut donc éviter d'attribuer à l'âge seul toutes les différences observées.

**RÉPONSE À RETENIR**

Le document montre une association entre âge et participation électorale : les 75-79 ans votent plus systématiquement que les 18-24 ans, tandis que ces derniers votent plus souvent de manière intermittente et s'abstiennent davantage systématiquement. L'engagement politique dépend aussi d'autres facteurs, comme le diplôme, la position sociale, le revenu, le genre, la situation familiale, la santé et le lieu de résidence. L'âge est donc un facteur important, mais il ne suffit pas à expliquer les comportements politiques.

## Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

### Question Sujet

Sujet p. 9, 10, 11

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez le commerce entre pays comparables.

Le commerce international désigne les échanges de biens et de services entre pays. Des pays comparables ont des niveaux de développement et des capacités productives relativement proches. Ils commercent pourtant beaucoup entre eux, parfois au sein d’un même secteur. Comment expliquer ces échanges alors qu’ils ne reposent pas uniquement sur de grandes différences de ressources ou de développement ? La différenciation des produits, les économies d’échelle et la fragmentation internationale des processus de production contribuent à les expliquer.

Tout d’abord, les pays comparables peuvent échanger des produits d’un même secteur parce que ceux-ci sont différenciés. Les produits peuvent varier par leur gamme, leur qualité, leur marque, leur design ou leurs caractéristiques. Les consommateurs peuvent rechercher une diversité de produits : ils achètent alors des variétés étrangères tout en continuant à consommer des variétés produites dans leur propre pays. Ces échanges croisés au sein d’une même branche sont appelés échanges intra-branche. La différenciation est dite horizontale lorsque les produits sont de gamme comparable, et verticale lorsqu’ils se distinguent par leur niveau de gamme.

Le document 1 illustre des échanges de véhicules différenciés par gamme entre la France et l’Allemagne sur la moyenne de 2015-2017. Le haut de gamme représente 17 % des exportations françaises de la filière, contre 36 % des importations françaises ; pour l’Allemagne, il représente 59 % des exportations et 26 % des importations. De même, le bas de gamme représente 43 % des exportations françaises et 29 % de ses importations, tandis qu’il représente 9 % des exportations allemandes et 27 % de ses importations. Ces parts indiquent des profils d’échanges différents selon les gammes et sont compatibles avec une spécialisation relative des deux pays. Elles ne donnent cependant ni les montants totaux échangés ni, à elles seules, la cause de ces spécialisations.

Le document 3 présente aussi des échanges bilatéraux franco-italiens dans des catégories de biens proches. En 2023, la France exporte vers l’Italie 3,9 milliards d’euros de textile-habillement, cuir et chaussures, et en importe 7,2 milliards. Pour les produits agroalimentaires, les exportations françaises vers l’Italie atteignent 4,4 milliards d’euros et les importations en provenance d’Italie 5,6 milliards. Ces flux dans les deux sens au sein de catégories similaires peuvent correspondre à des variétés différentes, mais le tableau ne précise pas les produits effectivement échangés : il ne permet donc pas de le vérifier directement.

Ensuite, les économies d’échelle favorisent les échanges entre pays comparables. Lorsque la production augmente, une entreprise peut répartir ses coûts fixes sur davantage d’unités et réduire son coût moyen. Elle peut donc se spécialiser dans certaines variétés et les produire en plus grande quantité, puis les vendre sur plusieurs marchés. Les consommateurs bénéficient d’un choix plus vaste et les entreprises peuvent tirer parti d’un marché plus large. Cette logique contribue à expliquer le commerce croisé de variétés différenciées entre pays proches.

Enfin, la production peut être répartie entre plusieurs pays et entre différentes étapes d’une chaîne de valeur. Chaque territoire ou entreprise se spécialise dans des tâches pour lesquelles il dispose de compétences, d’équipements ou de savoir-faire adaptés ; les composants et les produits semi-finis sont ensuite échangés pour fabriquer le produit final. Le document 2 décrit cette organisation pour Airbus : la structure principale des ailes est assemblée à Broughton, au Royaume-Uni, puis elles sont équipées à Hambourg, en Allemagne. La partie centrale du fuselage est assemblée à Saint-Nazaire, en France ; le cône arrière, l’empennage horizontal et le capot central sont produits en Espagne. L’assemblage final a lieu

notamment à Toulouse et Hambourg, ainsi qu'à Tianjin et Mobile. Le document souligne aussi la concentration de compétences de conception de cabines à Hambourg. La production mobilise ainsi des sites spécialisés et complémentaires, qui participent à une chaîne de valeur internationale. Cet exemple concerne une organisation productive répartie dans plusieurs pays ; il ne prouve pas que tous les partenaires sont comparables ni que chaque échange mentionné correspond à un flux de biens précisément chiffré.

Ces explications complètent celle des avantages comparatifs : même entre pays proches, des différences de compétences, de technologies, de coûts ou de ressources peuvent produire des spécialisations. Mais les échanges entre pays comparables ne se limitent pas à des échanges de produits relevant de secteurs différents : la différenciation, les économies d'échelle et le partage international des étapes de production contribuent aussi aux flux commerciaux.

En conclusion, les pays comparables commercent notamment parce que les consommateurs demandent des variétés différentes, que les entreprises recherchent des économies d'échelle et que les chaînes de valeur répartissent la production entre des sites spécialisés. Les documents illustrent ces mécanismes par les échanges de véhicules de gammes différentes entre la France et l'Allemagne, les échanges franco-italiens dans des catégories de biens communes et la coopération productive autour d'Airbus.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le commerce entre pays comparables s'explique par plusieurs mécanismes complémentaires. La différenciation des produits conduit à des échanges intra-branche répondant à la demande de variété ; la spécialisation dans certaines variétés permet des économies d'échelle ; enfin, la fragmentation des chaînes de valeur entraîne des échanges de composants et la complémentarité des étapes de production. Les documents illustrent ces mécanismes avec les véhicules français et allemands, les échanges franco-italiens de produits appartenant à des catégories proches et la production internationale des avions Airbus.

---

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2025/spe-sciences-eco-sociales-2025-nouv-caledonie-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.